

BEP(A) SERVICES AUX PERSONNES

Elèves souhaitant acquérir un diplôme de niveau V, pour une insertion professionnelle ou une poursuite d'études (Bac, BTS...)

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour une entrée en BEPa SAP

- avoir suivi une classe de 3^e (générale, technologique, préparatoire) ou être titulaire d'un CAP ou CAPa
 - avoir un bon contact (enfants, personnes âgées, malades, personnes handicapés, touristes...) s'ouvrir aux autres, être utile
- L'inscription se fait sur dossier et entretien avec les parents, l'élève et le Chef d'établissement.

OBJECTIFS

- acquérir une formation et une qualification professionnelle reconnues de niveau V
- développer la réflexion et promouvoir la capacité d'adaptation
- aider à l'autonomie et la prise de responsabilités
- acquérir les compétences professionnelles, permettant de déboucher sur un emploi qualifié dans le secteur des services :
 - crèches
 - milieu hospitalier
 - maison de retraite
 - aide à domicile
 - centres de cure
 - centres de loisirs
 - centres de vacances
- se présenter aux concours d'entrée dans les écoles (aide soignante, auxiliaire de puériculture)
- permettre la poursuite d'études vers un niveau IV (Bac Professionnel)

DIPLOME

Le BEPa Services aux personnes est obtenu en 2 ans.

50% en contrôle continu (notes obtenues lors de la scolarité par les CCF)

50% en épreuves terminales (examen final)

SPECIFICITES

14 à 16 semaines de stage sur deux ans

Une pédagogie centrée sur l'élève, qui :

- concourt à l'insertion dans la vie active
- prépare à une éventuelle poursuite d'études
- facilite l'insertion professionnelle par plusieurs périodes de stages, dans les différents domaines de l'accueil, du service et de la vente
- place les jeunes en situation de réussite.

Une équipe pédagogique attentive à chaque élève :

- séquence de soutien
- suivi personnalisé de l'élève, en relation avec son projet personnel

Un certain nombre d'initiatives pédagogiques sont accordées par le Ministère de l'Agriculture, dans le cadre du référentiel :

- module d'initiative locale (MIL)
- module d'utilité sociale (PUS)

Ces modules permettent une bonne intégration à l'environnement socio-économique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Un enseignement général dans les matières traditionnelles (mathématiques, français) ou spécifiques (biologie, hygiène, communication, psychologie, sociologie adaptée au secteur).

Un enseignement professionnel dispensé sous forme de cours théoriques, de TP, de visites diverses et de stages.

ORIENTATION APRES LE BEP(a) SAP

- poursuite d'études à un niveau supérieur (Bac, BTS)
- Une entrée dans la vie active

Lycée d'Enseignement Professionnel Privé

9, rue du Bourg - 71620 St Martin en Bresse

Tél. 03 85 47 09 09 - E-mail : lycee-rene-antier@wanadoo.fr

RA